

(A)

(N° 113.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AOUT 1873.

Rapport de la Commission de la Justice, chargée d'examiner le Projet de Loi qui alloue des crédits supplémentaires aux budgets du Minis- tère de la Justice des exercices 1872 et 1873.

(Voir les N^{os} 218 et 238 de la Chambre des Représentants.)

Présents : MM. le Baron DELLAFAILLE, Président, H. DOLEZ, le Baron
D'ANETHAN, VAN CROMBRUGGHE, et SOLVYNS, Rapporteur.

MESSIEURS,

Des crédits supplémentaires s'élevant à fr. 152,546-57 sont sollicités aux budgets du Ministère de la Justice des exercices 1872 et 1873. Ils sont complètement justifiés, et, en conséquence, votre Commission a l'honneur, à l'unanimité, de vous proposer l'adoption du Projet de Loi.

Le Rapporteur,
E. SOLVYNS.

Le Président,
Baron H. DELLAFAILLE.